

extrémité de la ville, près de la mer. On le jeta dans une chambre obscure et retirée, disposée à cet effet. Puis, au bout de dix mois, quand Paul eût réalisé les immobiliers que possédait son père, il frêta un vaisseau, et nous partîmes pour la France. Après bien des difficultés pour débarquer secrètement le vieillard, nous réussîmes à gagner Paris, où votre père avait acheté l'hôtel qu'il habite encore, rue du Bac. Par ses soins et les miens, un souterrain avait été préparé qui communiquait avec le cabinet du comte et avec la loge du concierge. Le vieillard y fut enfermé. Je me chargeai de pourvoir à sa nourriture et de surveiller sa prison. Les mesures avaient été si bien concertées, que personne n'eût le moindre doute, rien ne transpira. Le père du comte de Garderel, votre aïeul, est mort l'année de votre naissance.

— J'ai oublié de vous dire que nous nous étions défait du valet qui, en Amérique, nous avait aidé à nous emparer du père de M. de Garderel. Avant de quitter le Nouveau Monde, un coup de poignard le condamna à un silence éternel. Pour moi, je consentis à jouer auprès de votre père le rôle de serviteur. Mais nos conditions étaient dûment stipulées ; le jour où je le voudrai, il sera forcé de m'abandonner une partie de sa fortune."

Le docteur avait été complètement absorbé par ce récit. Marberie avait l'air ému, qu'il écoutait encore.

— Ainsi, dit-il, mon père portait également en Amérique le nom de Paul de Garderel ? Seulement, je ne comprends pas bien comment, aux Etats-Unis, nation républicaine, il a pu recevoir de son père le titre de comte.

— Le titre, les Garderel l'avaient supprimé depuis l'affranchissement des colonies américaines. Mais votre père possède les papiers de ses ancêtres qui leur attribuent cette qualité. De sorte qu'en s'établissant en France, il a pu reprendre sans difficultés le titre ancien.

Félix a surveillé cette explication qui, du reste, était parfaitement satisfaisante. Ce qu'il entendait au sujet de son père le surprenait étrangement. Il avait des soupçons sur les antécédents du comte, mais il était loin de le supposer coupable du crime affreux que Marberie venait de lui révéler.

— Qu'est devenu, interrogea-t-il encore, le cadavre du vieux Garderel ?

— Il a été enfoui dans le souterrain même où son fils le retint pendant trois ans, sans lui permettre de communiquer avec les vivants. D'ailleurs, l'acte de séquestration accompli, il était

nécessaire d'exercer la surveillance la plus rigoureuse sur le séquestré. Un mot de lui, un soupçon pouvaient nous perdre. Personne, je vous l'ai dit, ne le voyait que moi ; encore n'ai-je jamais pénétré dans le souterrain que pendant la nuit. Depuis la mort du vieillard, il est demeuré fermé, et, personne à l'hôtel ne se doute de l'existence de cette sombre demeure.

— Ma mère est morte à peu près à la même époque que mon aïeul, fit observer Félix en fixant ses yeux sur le concierge.

— En effet, répondit Marberie, qui réprima un tressaillement involontaire, que le docteur feignit de ne pas apercevoir. Ces deux morts n'ont aucun rapport l'une avec l'autre ; votre mère était complètement étrangère au vieux comte de Garderel. Mais c'en est assez sur ce point. Désormais, vous avez des armes terribles contre votre père ; dans le cas où il découvrirait vos projets, vous ne le craignez plus.

— Et les preuves que vous m'avez promises ? réclama Félix, d'une voix grave. Je vous crois, certainement ; mais, peut-être un jour me sera-t-il nécessaire de produire des témoignages irrécusables. Il importe que je puisse les fournir, si je... mais les circonstances l'exigent.

— Vous avez raison, repartit Marberie. La première preuve, il existe dans le souterrain de l'hôtel de la rue du Bac, qui s'étend sous le cabinet même du comte de Garderel. La seconde à voir, ajouta-t-il, en montrant une lettre signée de M. de Garderel, laquelle faisait allusion, de manière à ne pas s'y méprendre, aux événements qu'il venait de raconter au docteur. Celle-là je vous l'abandonnerai pour que vous en usiez à votre volonté.

Félix étendait déjà la main pour la prendre ; mais le rusé concierge retira le papier, en disparaissant un sourire sarcastique :

— Un instant, jeune homme. Vous m'avez fait de belles promesses, il est vrai ; mais cela ne me suffit pas ; il me faut quelque chose de plus positif, de plus précis.

— Ne vous fiez-vous pas à moi ? demanda Félix avec humeur.

— Assurément, je compte sur votre parole. Mais en affaires, il n'y a que les écrits qui fassent foi. *Les paroles s'envolent*, dit le proverbe latin, *les écrits restent*. Ainsi calculons : dans deux ans vos projets seront exécutés ; vous serez maître de la fortune paternelle. Or donc, signez-moi un acte de vente en bonne forme du domaine de Champton, qui appartenait à votre mère, et dont le comte a seulement l'usufruit. Je